

COMMUNE DE SÉGURET

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Du 10 février 2026

ARRÊTÉ N° 26/02

**ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

**Commune de SÉGURET
Le Maire,**

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'arrêté 305 du 04/06/2021 portant sur les lignes directrices de gestion à compter du 01/01/2021,

ARRETE

Article 1 : le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe :

| NOM/PRENOM | GRADE ACTUEL | DATE DE L'AVANCEMENT |
|----------------|--|----------------------|
| MARTIN Corinne | Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe | 01/03/2026 |

Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Avancement au grade d'agent spécialisé principal 1^{ère} classe des écoles maternelles :

| NOM/PRENOM | GRADE ACTUEL | DATE DE L'AVANCEMENT |
|-----------------|--|----------------------|
| SANCHO Nathalie | Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles | 01/03/2026 |

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe :

| NOM/PRENOM | GRADE ACTUEL | DATE DE L'AVANCEMENT |
|---------------|-------------------------------|----------------------|
| LAGOUTE Denis | Adjoint technique territorial | 01/03/2026 |

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal de Nîmes peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte dont une copie sera communiquée à l'agent, sera transmis :

- à Monsieur le Président du Centre de Gestion du Vaucluse,
- au comptable de la collectivité.

Fait à SEGURET, le 11 février 2026

Le Maire,

Brice CRIQUILLION

